



PROVINCE DU QUÉBEC  
MRC DE D'AUTRAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON

# AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
SUR L'ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FISCAL 2024

AVIS est, par la présente, donné, par la soussignée greffière trésorière et directrice générale, de la susdite municipalité que :

Le conseil de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon adoptera le **budget 2024, le 11 décembre 2023 à 19 heure, à la salle municipale au 750 rue principale à Saint-Cléophas-de-Brandon.**

Donnée à Saint-Cléophas-de-Brandon, ce 30<sup>e</sup> jour du mois d'octobre de l'an deux-mille-vingt-trois.

*-Original signé-*

Catherine Gagnon  
Directrice générale et greffière-trésorière

---